



LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123  
du ministère de la Jeunesse et des  
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

# NOTE D'ORGANISATION

## CHALLENGE VTT CONNECTÉ

### Du 21 au 31 mai 2021

Référence : Règlement permanent du Cyclisme de la FCD diffusé sous le  
n°2509/FCD/Activités/Sports du 27 septembre 2017

## 1. GÉNÉRALITÉS

En cette période particulière où les activités sportives artistiques et culturelles ne peuvent se faire que dans un cadre très limitatif, nous nous devons de vous apporter des solutions adaptées. Par conséquent, nous vous proposons de participer individuellement et/ou en binôme à un challenge VTT Virtuel. Ce dernier est indépendant et unique. Il ne rentre pas dans la qualification aux épreuves régionales et/ou nationales.

## 2. ORGANISATION TECHNIQUE

### a) Club Organisateur :

CGHN Rouen (Club de la Gendarmerie des Hauts de la Normandie)

#### Conseiller technique sportif VTT :

DA SILVA BAPTISTA Christophe (CGHN Rouen)

Mail : [msa.musculation@gmail.com](mailto:msa.musculation@gmail.com) - Mobile : 06.14.64.35.30

### b) Règlement général :

La ligue ouest de la Fédération des Clubs de la Défense organise un challenge VTT Virtuel qui se déroulera du 21 au 31 mai inclus. Ce challenge est ouvert à toutes les ligues de la FCD.

### c) Règlement particulier du challenge :

#### Article 1 - Engagement

Pour prendre part à ce challenge, les participants doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2020/2021 (certificat médical d'aptitude enregistré).

**Les inscriptions se font via SYGEMA par l'intermédiaire des clubs avant le 1<sup>er</sup> mai 2021**

#### Article 2 - Fonctionnement / déroulement

Le challenge est basé sur l'honnêteté des participants et la transmission de leurs résultats issus d'une application (pas de compteur dont la précision est moindre) permettant d'avoir, à minima, les renseignements suivants : **date / distance / durée totale / dénivelé + (D+)**.

Les applications gratuites sur smartphones ou sur montres connectées, en mesurent de donner ces informations, sont nombreuses. Aussi, vérifiez bien que vous avez la bonne application (exemples : Strava, Nike+, Polar, Garmin etc....)

**Les catégories d'âges retenues pour ce challenge sont :**

Catégories	Âges	Années de naissance
Kids roc	7 à 10 ans	2011 à 2014
Benjamins	11 à 12 ans	2009 à 2010
Minimes	13 à 14 ans	2007 à 2008
Cadets	15 à 16 ans	2005 à 2006
Juniors	17 à 18 ans	2003 à 2004
Espoirs	19 à 22 ans	1999 à 2002
Seniors	23 à 29 ans	1992 à 1998
Masters 1	30 à 39 ans	1982 à 1991
Masters 2	40 à 49 ans	1972 à 1981
Masters 3	50 ans et plus	1971 et avant

**Distance / dénivelé :**

Catégories	Distances	Dénivelé minimum
Kids roc	2, 6 ou 10 km au choix	Pas de minima
Benjamins	4, 8 ou 12 km au choix	Pas de minima
Minimes	4, 8 ou 12 km au choix	Pas de minima
Cadets	8, 12 ou 15 km au choix	Pas de minima
Juniors	15, 20 ou 30 km au choix	Pas de minima
Espoirs	15, 20 ou 30 km au choix	Pas de minima
Seniors	20 ou 30 km au choix	Pas de minima
Masters 1	20 ou 30 km au choix	Pas de minima
Masters 2	20 ou 30 km au choix	Pas de minima
Masters 3	20 ou 30 km au choix	Pas de minima

**Catégories de vélos :**

VTT	VTC
VTTAE	Gravel

**Parcours :**

Le parcours doit être réalisé à 75 % hors route (forêts, champs et sentiers) et avec un dénivelé positif correspondant à la catégorie d'âge.

**d) Classement**

Femme / catégorie	Homme / catégorie	Duo mixte 1 femme et 1 homme	Femme	Homme	Général Femme et homme Toutes catégories
Kids roc	Kids roc	Juniors	<b>toutes catégories confondues</b>	<b>toutes catégories confondues</b>	
Benjamins	Benjamins	Espoirs			
Minimes	Minimes	Seniors			
Cadets	Cadets	Masters 1			
Juniors	Juniors	Masters 2			
Espoirs	Espoirs	Masters 3			
Seniors	Seniors				
Masters 1	Masters 1				
Masters 2	Masters 2				
Masters 3	Masters 3				

**e) Transmissions des résultats :**

Les résultats seront transmis, **AU PLUS TARD LE 07 JUIN 2021**, par mail à : [msa.musculation@gmail.com](mailto:msa.musculation@gmail.com) et [cghn276@orange.fr](mailto:cghn276@orange.fr)

**Ils devront comporter les données suivantes : date / distance / durée totale / dénivelé + (D+) / type de vélo (VTT, VTTAE, VTC, GRAVEL)** et il faudra attester sur l'honneur qu'ils ont été réalisés, à 75 %, hors route (il s'agit d'un challenge VTT). Idéalement, le fichier GPX ou similaire sera adressé à l'adresse ci-dessus.

**f) Récompenses :**

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés. Un colis à l'adresse du club d'appartenance ou au domicile (sous couvert de transmission de ces informations) sera adressé au cours du mois de juin 2021.

### **3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES**

**a) Transport :**

Les participants devront être autonomes. Un respect des règles sanitaires et du code de la route est OBLIGATOIRE.

**b) Santé :**

Les participants sont autonomes. En cas de départ seul, il convient de prévenir un proche ou un membre du club d'appartenance et de communiquer le parcours emprunté.

### **4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

**a) Licences et documents :**

Comme indiqué supra, seuls les participants licenciés FCD et à jour du certificat médical mentionnant la pratique du VTT sont autorisés à s'inscrire.

**b) Engagement :**

Les engagements se feront exclusivement via l'espace SYGEMA de votre club avant le **1<sup>er</sup> mai 2021 (délai de rigueur)**.

**c) Droit de participation :**

Exceptionnellement, en raison de la crise sanitaire, la participation financière est gratuite pour tous

**d) Financement :**

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest, les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest.

**e) Assurances :**

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le registre de sorties des véhicules du club.)

## **5. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD, l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation de :

- Favoriser l'utilisation des transports collectifs et les modes de déplacement ou le covoiturage ;
- Lutter contre la pollution sonore et visuelle lors des manifestations ;
- Nettoyer et rendre propres les sites en organisant la collecte des déchets ;
- Promouvoir une gestion moderne et nouvelle des déchets produits.

**Gérard HAUSE**

Vice-président de la ligue Ouest FCD  
En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la Ligue Ouest
- Membres du comité directeur LO
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs FCD
- Conseiller Technique Sportif VTT de la Ligue Christophe DA SILVA BAPTISTA